

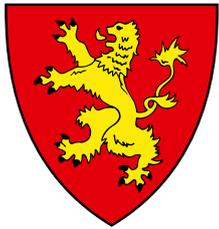
Septembre 2019



Bulletin municipal n° 15
COPPONEX

www.copponex.fr





COPPONEX

Bulletin municipal n° 15

Les finances

- Budget prévisionnel 2019

p.4 à 5

Urbanisme et Voirie

- Le plan de la commune
- Les permis de construire
- Les déclarations préalables

p.6 à 8

Notre commune

- Personnel communal
- Acquisition de la fruitière de Malbuisson
- Les travaux :
 - Agrandissement des locaux périscolaires
 - Extension de l'école et création d'une crèche
 - Rénovation de l'éclairage public

p.8 à 11

Les manifestations

- Buvette éphémère
- Cop'aventure 2019
- Tournoi de l'amitié
- Repas du CCAS

p.12 à 17

- 183^e Festival des Musiques du Faucigny
- Fête nationale
- Le marché - Kemi Food - Le Camion Enchanté
- Equilibre Sport Santé

État Civil

- A Aimé et Didier Sallaz-Damaz

p.18 à 19

Infos pratiques

- PACS
- Changement de prénom
- Conduite dès 15 ans
- Déchetterie de Cruseilles
- Élections municipales 2020
- Relais itinérant d'assistants maternels
- Bibliothèque
- Garderie périscolaire et centre aéré
- Groupe scolaire
- Pompiers / gendarmerie
- Nouveaux habitants
- Recensement militaire
- Agenda

p.19 à 20





Chers habitants de Copponex,

Après la réalisation de l'extension de la cantine, opérationnelle pour cette rentrée, je souhaite aujourd'hui vous faire part des projets qui vont démarrer en 2020.

Face à l'augmentation des effectifs scolaires, 176 élèves pour la rentrée 2019, la municipalité s'est mobilisée en 2018 pour acquérir le terrain jouxtant l'école.

Cette acquisition va permettre à la communauté de communes d'agrandir l'école avec la création de 2 nouvelles classes, un préau et un parking financé pour moitié par la commune.

Avec les délégués des parents d'élèves, nous sommes montés au créneau à la communauté de communes pour que cette extension soit opérationnelle en 2020 et non en 2022 comme prévu initialement.

Dans le même bâtiment, une micro-crèche va également voir le jour, financée par la commune mais avec un marché de travaux unique, initié par la communauté de communes, pour tout le projet (extension et micro-crèche).

A l'occasion de ces travaux, le mode de chauffage des bâtiments existants (école, salle des fêtes, périscolaire, bibliothèque) va être changé pour une installation au gaz qui desservira également les nouveaux bâtiments.

Souhaitant toujours répondre au mieux à vos attentes, j'ai eu beaucoup de plaisir à m'investir dans les diverses réalisations au cours de ces dernières années et je remercie mon équipe pour son implication.

Face au chacun pour soi et à l'essoufflement du bénévolat souvent constatés, je tiens à remercier tous ceux qui donnent de leur temps aux autres.

Je ne peux que les féliciter et encourager.

Le Maire,
Julian MARTINEZ

{ La mairie }

70 place de l'Eglise - 74350 Copponex
Tél. : 04 50 44 22 82 - Fax. : 04 50 32 76 34

commune@copponex.fr
www.copponex.fr

Nous vous rappelons que la mairie est ouverte le **lundi et le mercredi matin de 9 h à 12 h**, et le **jeudi de 14 h à 18 h**. Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires réservés à l'accueil, afin que le reste du temps, les agents puissent accomplir leurs nombreuses autres tâches.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au préalable par téléphone.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Maire.



Budget prévisionnel 2019.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé de la dépense	Montant
Charges à caractère général	320 300,00 €
Charges de personnel	390 300,00 €
Autres charges	87 142,79 €
Intérêts des emprunts	36 000,00 €
Virement à la section d'investissement	114 955,00 €
Opérations d'ordre entre sections	36 914,21 €
TOTAL	985 612,00 €

Libellé de la recette	Montant
Atténuations de charges (reboursement maladies agents)	16 500,00 €
Produits des services	61 320,00 €
Revenus des immeubles	50 000,00 €
Impôts et taxes	271 818,00 €
Dotations et participations	575 974,00 €
Produits exceptionnels	10 000,00 €
TOTAL	985 612,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

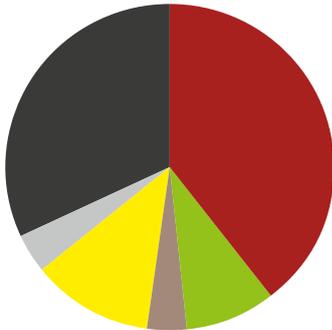
Libellé de la dépense	Montant
Elaboration PLU	8 000,00 €
Remboursement taxe aménagement	60 000,00 €
Acquisitions terrain pour agrandissement école	500 000,00 €
Travaux de bâtiments	255 852,00 €
Travaux de voirie et réseaux	115 000,00 €
Installations de voirie (travaux réseaux Chef Lieu)	392 000,00 €
Autres dépenses (matériel et mobilier)	46 065,62 €
Remboursement d'emprunts	134 800,00 €
TOTAL	1 511 717,62 €

Libellé de la recette	Montant
Excédent reporté	23 987,71 €
Virement de la section de fonctionnement	114 955,00 €
Cession	800,00 €
Dotations et subventions	425 348,00 €
Excédent capitalisé	606 912,70 €
Opération d'ordre de section à section	36 914,21 €
Emprunts et cautions	302 800,00 €
TOTAL	1 511 717,62 €

Budget prévisionnel 2019.

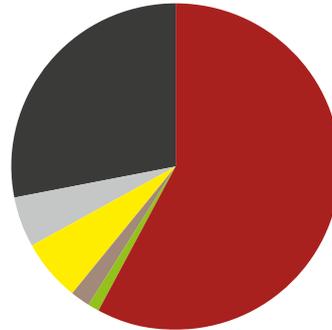


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel
- Autres charges
- Intérêts des emprunts
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre entre sections
- Charges à caractère général

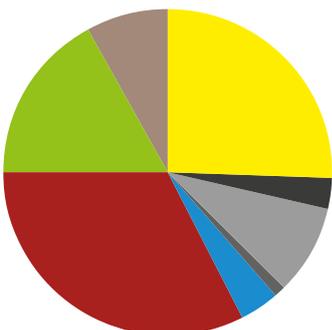
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Dotations et participations
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges (remb. maladie agents)
- Produits des services
- Revenus des immeubles
- Impôts et taxes

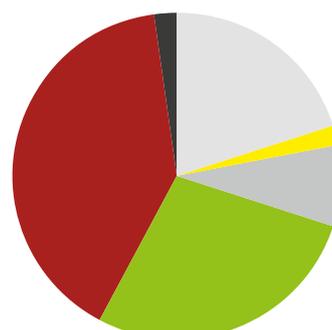
Les principaux postes budgétaires de 2019 concernent l'acquisition d'un terrain au Chef-Lieu pour l'agrandissement de l'école et la fin des travaux d'aménagement et de sécurisation du Chef-Lieu, principalement les réseaux secs, l'agrandissement de la cantine et la 1^{ère} partie de la mise en conformité de l'éclairage public.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Installations de voirie
- Autre dépenses
- Remboursement d'emprunts
- Elaboration PLU
- Remboursement taxe aménagement
- Acquisition terrain pour aménagement école
- Travaux de bâtiments
- Travaux de voirie et réseaux

RECETTES D'INVESTISSEMENT

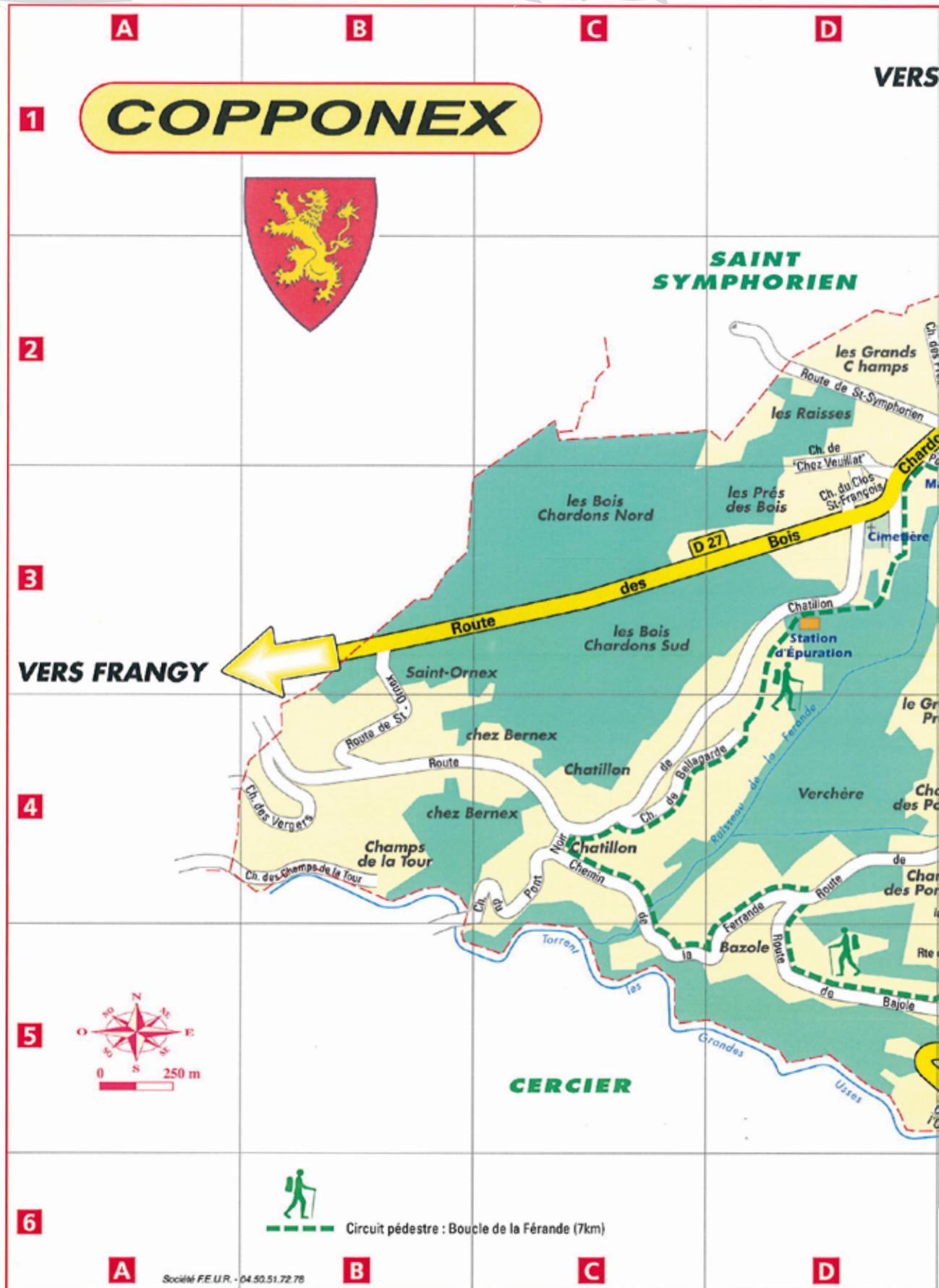


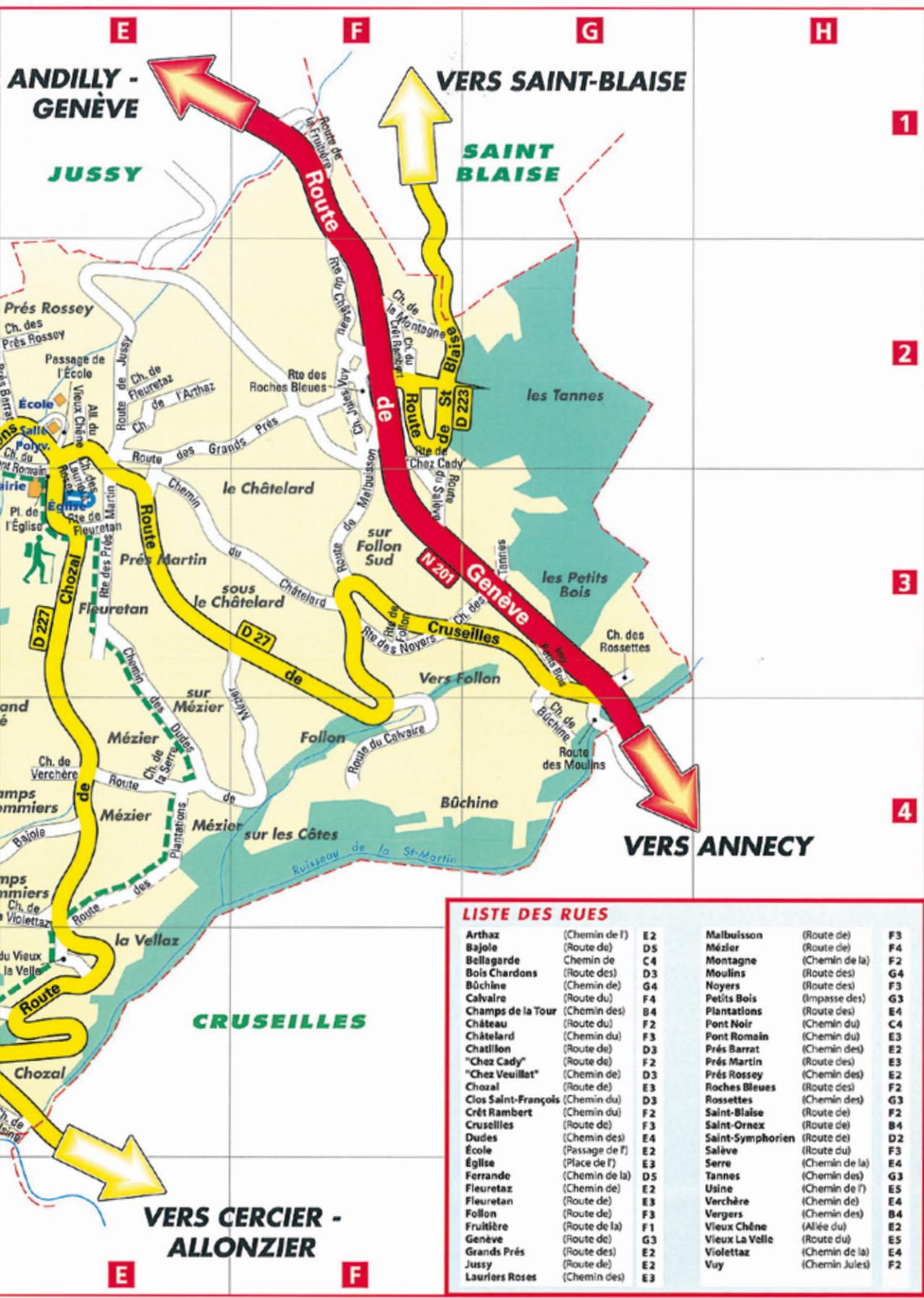
- Emprunts et cautions
- Excédent reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations et subventions
- Excédent capitalisé
- Opérations d'ordre de section à section

En ce qui concerne le budget autonome géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Pour l'année 2019, il s'élève à environ 7 000 € dédiés à d'éventuels secours (1000 €) et au repas des anciens qui a eu lieu le dimanche 16 juin 2019 au restaurant le panoramique au Salève.

Le budget annexe de l'assainissement non collectif (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) s'élève en fonctionnement à environ 20 000 € pour la gestion des contrôles des fosses septiques et une provision d'environ 50 000 € pour d'éventuels travaux en investissement.

Urbanisme et voirie





LISTE DES RUES

Arthaz	(Chemin de l)	E2	Malbuisson	(Route de)	F3
Bajole	(Route de)	D5	Mézier	(Route de)	F4
Bellagarde	Chemin de	C4	Montagne	(Chemin de la)	F2
Bois Chardons	(Route des)	D3	Moullins	(Route des)	G4
Bûchine	(Chemin de)	G4	Noyers	(Route des)	F3
Calvaire	(Route du)	F4	Petits Bois	(Impasse des)	G3
Champs de la Tour	(Chemin des)	B4	Plantations	(Route des)	E4
Château	(Route du)	F2	Pont Noir	(Chemin du)	C4
Châtelard	(Chemin du)	F3	Pont Romain	(Chemin du)	E3
Chatillon	(Route de)	D3	Prés Barrat	(Chemin des)	E2
"Chez Cady"	(Route de)	F2	Prés Martin	(Route des)	E3
"Chez Veuillet"	(Chemin de)	D3	Prés Rossey	(Chemin des)	E2
Chozal	(Route de)	E3	Roches Bleues	(Route des)	F2
Clos Saint-François	(Chemin du)	D3	Rossettes	(Chemin des)	G3
Crêt Rambert	(Chemin du)	F2	Saint-Blaise	(Route de)	F2
Cruseilles	(Route de)	F3	Saint-Ornex	(Route de)	B4
Dudes	(Chemin des)	E4	Saint-Symphorien	(Route de)	D2
École	(Passage de l)	E2	Salève	(Route du)	F3
Église	(Place de l)	E3	Serre	(Chemin de la)	E4
Ferrande	(Chemin de la)	D5	Tannes	(Chemin des)	G3
Fleuretaz	(Chemin de)	E2	Usine	(Chemin de l)	E5
Fleuretaz	(Route de)	E3	Verchère	(Chemin de)	E4
Follon	(Route de)	F3	Vergers	(Chemin des)	B4
Fruitière	(Route de la)	F1	Vieux Chêne	(Allée du)	E2
Genève	(Route de)	G3	Vieux La Velle	(Route du)	E5
Grands Prés	(Route des)	E2	Violettaz	(Chemin de la)	E4
Jussy	(Route de)	E2	Vuy	(Chemin Jules)	F2
Lauriers Roses	(Chemin des)	E3			

Urbanisme et voirie



Permis de construire de janvier à août 2019.



BEAUSOLEIL Laurent	Maison individuelle	Vers Follon	
GILLI Laurent	2 maisons individuelles	Mézier	
MIHOUBI Soraya et Lofti	Modification des baies	Mézier	
THERRY Jérôme	Maison individuelle	Prés Martin	
BENHADDOUCH Mehdi	Maison individuelle	Route du Vieux La Velle	
SAS BALME	3 bâtiments	Chemin Jules Vuy	
CAP DEVELOPPEMENT	Modification fenêtres, toiture garage vélo, menuiseries extérieures	Allée du Vieux Chêne	EN COURS D'INSTRUCTION
SALLAZ Mickaël	Rénovation ancienne bâtisse + agrandissement en ossature bois	Chemin de l'Arthaz	EN COURS D'INSTRUCTION
BEAUSOLEIL Laurent	Abri voiture fermé + mur de pierre remplacé par bardage	Vers Follon	
SAS BALME	5 villas en accession	Chemin Jules vuy	EN COURS D'INSTRUCTION
BENHADDOUCH Mehdi	Modification de l'implantation	Route du Vieux La Velle	
MARSEGUERRA Tatiana	Modification dimensions ouvertures extérieures, hauteur de la maison, surface habitable et création de 2 velux	Chemin du Crêt Rambert	EN COURS D'INSTRUCTION
GERMAIN Marion et CARRIER Johan	Construction d'une villa	Route des bois Chardons	EN COURS D'INSTRUCTION
MARTINEZ Audrey et LANGIN Christophe	Construction d'une villa	Route des bois Chardons	EN COURS D'INSTRUCTION

Nous vous rappelons que tout changement de l'aspect extérieur de votre habitation, toute création de surface de plus de 5 m² ou mise en place de clôture doit faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Toute création de plus de 20 m² doit faire l'objet d'un permis de construire.

Déclarations préalables de janvier à août 2019.



21 accordées, 1 refusée.

Notre commune



Personnel communal.

De nouveaux changements cette année.

Adeline est arrivée le 1^{er} avril, mais non ce n'est pas un poisson d'avril. À mi-temps au secrétariat de mairie pour remplacer Pamela avec Solène qui effectue quelques heures en complément de son travail à la garderie, cantine et au centre de loisirs.

Face à l'augmentation des effectifs, l'équipe périscolaire s'étoffe pour cette rentrée avec la venue de :

- Marlène qui complète son temps de travail à l'école de Beaumont avec 1h30 d'animation périscolaire chaque soir
- Laurence qui vient d'abandonner son poste de factrice, non sans regrets pour tous ceux qu'elle avait plaisir à côtoyer chaque jour, pour se consacrer aux enfants, tant à la garderie et au centre de loisirs qu'à la cantine. Elle complète son temps avec l'entretien des bâtiments communaux.



Bienvenue les filles !

Acquisition de la fruitière de Malbuisson.



En mai 2018, la municipalité a décidé d'acquérir l'ancienne fruitière de Malbuisson située en bordure de la RD 1201, appartenant à M. ARNAUD qui y fabriquait des fromages de chèvre.

Cette propriété de 3 839 m² comporte une maison d'habitation de 260 m² louée à une famille et une chèvrerie de 250 m².

Cette dernière est utilisée, en partie pour le stockage de l'outillage communal, qui jusque là était rangé dans un local loué à un particulier, et en partie par l'association Culture et Loisirs pour y ranger son matériel.

Le reste de ces locaux est loué à 2 artisans.

Ces locations permettent de rembourser le prêt de 650 000 € contracté sur 20 ans.

Pour cette opération, la commune a bénéficié d'une aide du Département de 107 500 € dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité.

Nous remercions vivement le Conseil Départemental, et plus particulièrement notre conseiller départemental, M. Denis DUVERNAY, pour cette aide.



Notre commune

Les travaux.



AGRANDISSEMENT DES LOCAUX PERISCOLAIRES

Face à l'accroissement de la population, les effectifs scolaires augmentent, 176 enfants viennent de faire leur rentrée scolaire.

Après la récupération des locaux de la bibliothèque en 2014, les locaux des services périscolaires s'avèrent à nouveau insuffisants.

Aussi, la création d'un nouveau bâtiment de 80 m² a été décidée début 2018.

Le bâtiment est situé près de la bibliothèque dans le prolongement de la cantine actuelle. Il permet ainsi l'agrandissement du réfectoire et la création d'un self-service pour les enfants du primaire.

Le Cabinet « Ingénus Architectes » a été retenu pour la maîtrise d'œuvre.

Le coût total des travaux comprenant la maîtrise d'œuvre, les frais d'étude et de contrôle, le mobilier et les aménagements extérieurs s'élève à 200 000 € H.T.

Cette réalisation a fait l'objet d'une demande subvention d'Etat au titre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019. Une somme de 40 000 € a été attribuée.

Les entreprises chargées des travaux ont bien respecté le planning. Le respect des délais rend possible l'ouverture, comme convenu, pour cette rentrée scolaire.



Un appel d'offres a été lancé en janvier 2019, 22 entreprises ont répondu et 10 ont été retenues :

LOT N°	LIBELLE	ENTREPRISE	PRIX EN H.T.
1	Terrassement VRD	BORTOLUZZI d'EPAGNY	9 823.00 €
2	Gros oeuvre	3B CONSTRUCTION DE CHOISY	65 407.60 €
3	Etanchéité - Zinguerie	SMAC D'ANNECY	17 116.52 €
4	Menuiseries extérieures	MARGAIRAZ DE THONON-LES-BAINS	17 025.00 €
5	Serrurerie	PASCAL COULLOUX DE MUSIEGES	7 343.00 €
6	Revêtements de façade	YASAR DE VIVIERS DU LAC	5 736.50 €
7	Cloisons doublages peintures intérieures	ALP PLAFOND SYSTEM D'ALLEVES	11 524.50 €
8	Sols souples	ARTI-SOLS D'EPAGNY	4 656.50 €
9	Electricité chauffage	GRANDCHAMP FRERES DE VULBENS	15 279.55 €
10	Plomberie sanitaires	FRED'EAU DE VIRY	30 856.67 €
TOTAL			184 768.84 €

EXTENSION DE L'ECOLE ET CREATION D'UNE CRECHE

En 2018, face à l'augmentation de la population, donc des effectifs scolaires,

la municipalité a décidé d'acquérir le terrain jouxtant l'école sur lequel un projet de 14 logements peinait à voir le jour compte tenu de la nécessité d'apporter un maximum de sécurité sur ce secteur sensible des abords de l'école et des services périscolaires.

Cette acquisition permettra à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, compétente dans le domaine scolaire, de réaliser 2 nouvelles classes, un préau couvert et un parking.

Dans le prolongement de cette extension, une micro-crèche, permettant d'accueillir 11 enfants, sera financée par la commune.

Ces nouveaux locaux devraient être opérationnels à la rentrée scolaire 2020.

Rénovation de l'éclairage public.



LE PATRIMOINE

**Eclairer ma commune
« mieux, moins cher, plus
juste... et en sécurité »**

Nombre d'habitants : 1 162

Nombre de commande éclairage public : 18

Nombre de points lumineux : 213

Km de voirie éclairée : 8,1 km

Nombre de foyers lumineux : 224

Puissance moyenne par point lumineux : 94w

L'éclairage extérieur favorise la sécurité des déplacements, des personnes et des biens, le confort des espaces publics, mais aussi la valorisation du cadre de vie, de l'architecture et du patrimoine (mise en valeur mairie et église) les animations culturelles, touristiques et sportive.

L'éclairage extérieur n'a pas de caractère obligatoire en France, son fonctionnement résulte donc du seul pouvoir de police du Maire.

En 2018, avec un montant de 14 468,12 €, l'éclairage public représente 58 % de la facture d'électricité de la commune.

Il faut donc réduire la consommation d'énergie.

Les principales mesures réglementaires visent à diminuer fortement l'impact de l'éclairage public sur l'environnement, la consommation et la facture énergétique :

- Depuis 2012, le bannissement des lampes sodium haute pression (SHP) et iodures métalliques (IM) les moins performants,

- Depuis 2015, celui des lampes à vapeur de mercure haute pression (ballon fluo).



Il convient donc de renouveler les installations vétustes, très énergivores et de favoriser l'utilisation des LED.

En ce qui concerne le fonctionnement, 3 solutions sont envisageables :

1- La suppression de l'éclairage public. **2-** Les coupures suivant des plages horaires. **3-** L'abaissement de puissance.

Cette dernière solution a été retenue par le conseil municipal de Copponex, avec possibilité d'un abaissement de 30 % de la puissance entre 23 h et 5 h.

La commune de Copponex adhère au SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique), auquel par délibération n° 2013/06/06 en date du 13 août 2013 elle a confié la mission « investissement » qui comprend la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs, la réalisation d'inventaires et de diagnostics techniques et énergétiques et la maîtrise d'ouvrage de travaux de rénovation.

Comme vous avez sans doute pu le remarquer, des dysfonctionnements récurrents se sont produits ces dernières années sur notre réseau vieillissant d'éclairage de rue ayant un impact financier non négligeable sur le budget maintenance qui s'élève en 2018 à la somme de 6082 €.

Fort de ce constat, le conseil municipal par délibération n° 2017/06/01 en date du 14 juin 2017 décide d'adhérer à une initiative du SYANE qui consiste à regrouper des communes afin de mandater une entreprise spécialisée pour établir les inventaires et diagnostics nécessaires à l'évaluation de l'incidence financière des travaux de rénovation et de grosses réparations. L'entreprise « Inergie Adapt » a été choisie pour cette mission.

Des priorités ont ainsi été définies et leur coût réparti sur 3 exercices budgétaires par délibération n° 2018/05/02 en date du 4 juillet 2018 pour un coût total de 132 000 €, dont 82 000 € subventionnés à 30 % pour

la remise aux normes des armoires de commande, soit 25 000 € et 50 000 € subventionnés entre 30 et 40 % pour la suppression des ballons fluo.

A ce jour, les actions suivantes ont été réalisées :

Rationalisation et remplacement de tous les luminaires du secteur de Malbuisson ayant nécessité la pose de 760 ml de réseau (en effet, le réseau d'éclairage public ne peut plus utiliser le réseau ERDF, à chaque rénovation, il faut retirer un réseau filaire dédié), 2 x 16² alu aérien, dépose de 20 lanternes et fourniture et pose de 15 lanternes « DIANA » de chez « Thorn »

- Remplacement et mise aux normes de sécurité de 8 armoires de commande existantes.



- Remplacement des automatismes (détecteurs d'obscurité, interrupteur horaire) par des calculateurs astronomiques et des automatismes permettant l'abaissement de la puissance.

- Les actions se poursuivront en 2020 et 2021, sur les autres secteurs pour qu'à terme notre éclairage soit plus performant et moins gourmand.

Les manifestations

Buvette éphémère.

Cette année encore, vous avez été nombreux à venir trinquer à la buvette éphémère de Copponex ouverte du 22 au 26 juillet et tenue par des membres du conseil municipal.

200 personnes ont participé au casse-croûte convivial, un peu perturbé par la pluie, tant attendue, mais plutôt un autre soir ! Malgré le mauvais temps, la soirée s'est terminée à 2 h du matin !

La buvette a rapporté la somme de 1 992,77 €.



Cop'Adventure 2019.

Du 10 au 15 août 2019, c'était la 10^e édition de la Cop'Adventure.

L'histoire commence en 2010 avec la traversée des Alpes. Puis, le tour du Mont-Blanc (2011), la suisse (2012), le Jura (2013), le Mont Ventoux - l'Ardèche (2014), les Pyrénées (2016), l'Alsace - les Vosges (2016), les dolomites (2017), la Savoie - l'Isère (2018).

Pour les 10 ans c'est de nouveau la traversée des Alpes : Copponex - Menton.

Cette année il y aura : Claude, Cousin Hub, Flèche bleue, Gilles, Hostett,

James et Léo, Joël, Mich, Mimi, Pierrot, Pillet, Tinet, Titi, Rémy et Vévé.

Quinze valeureux guerriers, quinze destriers de la pédale...

Neuf ans plus tard, les silhouettes ont changé. Les ventres ont poussé, les kilos en trop... il va falloir un mental d'acier.

Les cadors sont toujours devant à se tirer la bourre. D'autres sont en chasse patates, tandis qu'à l'arrière le gruppetto se forme. On papote, on discute : retraite, vélo à assistance électrique...

Des arrêts, du camion, du repos pour se refaire la cerise, des douleurs, des pieds à terre, des crèmes, des massages, des litres de bière, du rouge, du blanc, des rires, des râles, de la souffrance,... et le pastis à l'arrivée.

Les cols s'enchaînent : la Madeleine, le Télégraphe, le Galibier, l'Isard, Vars, la Cime de la Bonette, le Saint-Martin, le Turini et le Castillon.

Le troisième jour Vévé rentre à la maison retrouver sa famille. 220 kms en solitaire à braver la pluie, le froid et les cols... « Tous derrière, tous derrière, et lui, devant ». Bravo champion !

Cinq jours plus tard Menton est là.

Cette année, personne ne fera la montée jusqu'à Sainte Agnès... on devient raisonnable ?

505 kms pour 10 668 m de dénivelé pour les meilleurs. Un peu moins pour les autres.

Merci les amis... Bon, on se donne rendez-vous dans dix ans ?

En vélo électrique hein ?

Eric HOSTETTNER



Les manifestations

Tournoi de l'amitié.

Le tournoi de l'Amitié qui s'est déroulé le 30 mai 2019 est à marquer dans les annales avec la présence du soleil qui a tant fait défaut lors des précédentes éditions. 31 équipes, soit plus de 300 joueurs, de tous âges, ont disputé de nombreux matchs où le fair-play était bien présent.

Bravo à tous les bénévoles qui ont travaillé autour du Président Luc Thomasson et du responsable des fêtes, Adrien Falcy.



Les manifestations

Repas du CCAS.



Cette année les anciens de Copponex accompagnés des élus et d'employés de la commune ont pris de l'altitude ! Et en téléphérique !

61 personnes se sont donc retrouvées au restaurant « Le panoramique » au sommet du Salève, dont notre doyenne, Madame Sylvette BOULAIRE, toujours en pleine forme. Elle vient de fêter ses 97 printemps le 10 septembre et nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.

Dans ce cadre magnifique, nous avons partagé un excellent repas très convivial. Une rencontre qui donne à chacun la possibilité d'échanger et de prendre des nouvelles des personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement. Nous avons une pensée pour ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous en raison de problèmes de santé.



Les manifestations



183^e Festival des Musiques du Faucigny.



En prélude au 183^e Festival des Musiques du Faucigny, 12 concerts et spectacles gratuits se sont déroulés dans les communes environnantes.

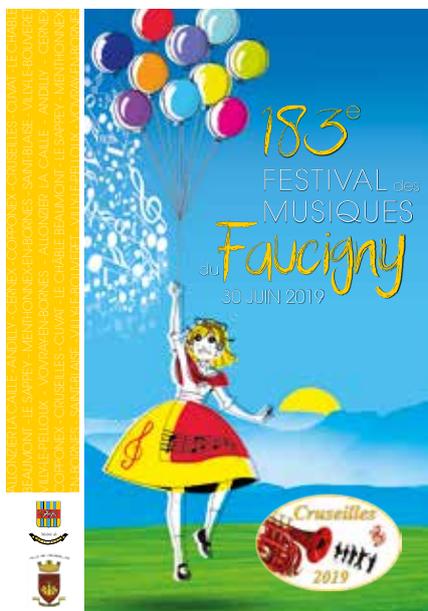
La commune de Copponex a accueilli le 31 mai au stade des Chardons « l'affaire tourne'sol » Rock'n Twist § Swing », un groupe plein d'énergie et d'humour au répertoire éclectique, avec des reprises de grands standards mais aussi des compositions personnelles.

L'association Culture et Loisirs, qui répond toujours présente lors des manifestations dans la commune, a permis aux spectateurs et danseurs de trinquer et de se restaurer.

Le festival proprement dit s'est déroulé le dimanche 30 juin.

En attendant la venue des 88 musiciens des harmonies de Chatillon-sur-Cluses, Saint-Sigismond et Marignier, un concours de pétanque a été organisé par la municipalité.

A cette occasion, la commune a souhaité rendre hommage à Alain CHAUVET, en souvenir des parties de pétanque interminables, parfois houleuses mais toujours agréables sur l'ancien terrain orné de prunus dont un a été replanté en bordure du nouveau jeu de pétanque. En Ardèche, on a la grotte « Chauvet », à Copponex, on a le prunus « Chauvet ».



Deux châteaux gonflables, prêtés gracieusement par la société JLS CONCEPT, ont été mis en place pour les enfants.

En fin d'après-midi le concert a été donné près de la mairie.

En soirée, les musiciens sont repartis à Cruseilles pour participer au bal de clôture.

Nous regrettons que la population de Copponex se soient si peu mobilisée pour participer à cette manifestation.

En début d'après-midi, les musiciens ont été accueillis par les élus de Copponex, accompagnés de bénévoles, pour partager un repas sous chapiteau près de la mairie.

Tous ceux qui le souhaitent, pouvaient venir partager un moment convivial à la buvette tenue par l'Etoile Sportive de Cernex.



Les manifestations



Fête nationale.



L'Association Culture et Loisirs a organisé la traditionnelle fête du **14 juillet** au stade des Chardons. Au programme, le défilé de lampions pour le plus grand plaisir des enfants, le feu d'artifice, vraiment bluffant pour une petite association.

Les habitants de Copponex et des environs ont répondu présents et étaient nombreux près des buvettes et du stand repas où depuis quelques années, chacun peut composer son menu en fonction de ses goûts, de son appétit et aussi de ses moyens.

La soirée s'est poursuivie par le bal gratuit animé par DJ-Alex Events.

En conclusion une belle fête du 14 juillet avec une météo favorable.



Le marché - Kemi Food - Le Camion Enchanté.



(poulets rôtis, patates, grignottes...) et Deborah (fruits et légumes) sont sur le parking du marché. Pas envie de cuisiner, manque de produits... voilà la solution à 2 pas de chez vous !

Marjorie et son camion enchanté reviendront fin septembre, tous les jeudis de 15h à 18h. De quoi vous ravir les papilles avec des plats cuisinés, des crêpes, de l'épicerie, des produits laitiers, et toute une gamme de produits locaux. Sans oublier la possibilité de partager un moment autour d'un verre, pour les petits comme pour les grands.

Des personnes qui se déplacent pour vous proposer leurs produits : le mercredi, le jeudi et le dimanche et qui comptent sur votre participation.

Tous ensemble pour un village vivant.

Chaque dimanche matin, depuis 2 ans, le parking près de la boulangerie prend de la couleur et un peu d'animation. Des exposants s'y installent pour faire découvrir leurs produits. On y retrouve des fruits et légumes, du poisson, des plats cuisinés, des poulets rôtis, des produits de Provence, des produits d'entretien et de beauté bio, de l'artisanat... mais il y a un grand absent : le fromage mais je ne désespère pas !

Vous pouvez aller sur facebook « marché de Copponex » pour savoir qui est présent le dimanche.

Pour que le marché fonctionne, il faut des exposants mais également des visiteurs, l'un ne va pas sans l'autre, n'hésitez pas à y faire un tour.

Depuis peu, les mercredis à partir de 16 h et jusqu'à 20h/21h, Kemi Food

Bernadette GUERRAZ

Les manifestations

Équilibre Sport Santé - Association sportive.



Les vacances scolaires

Cette année encore, lors des vacances scolaires l'association Equilibre Sport et Santé a su présenter un panel d'activité très coloré, notamment avec comme nouveauté le ski nautique, et les descentes en tyroliennes. 40 enfants à la journée sont venus découvrir, s'amuser et partager les joies du sport. Avec un encadrement pédagogique très dynamique et sportif, l'équipe a, durant 4 semaines, emmené les enfants de 6 à 14 ans sur différents lieux, Sallanches, Seyssel, le massif des Bauges autant de lieux à découvrir pour que l'été près de chez soi, soit aussi des vacances à part entière.



© Equilibre Sport Santé



Pour clôturer la saison, une journée à Walibi a enflammé le centre sportif, une journée qui reste extraordinaire,

ou tous, petits et grands ont pu faire le plein de Rires, de Cris (manèges à sensation) d'éclaboussures dans l'espace aquatique, de Courses Poursuites pour refaire encore et encore les manèges funs. De grands moments de partage, de convivialité entre les encadrants et les enfants.

Vous pouvez nous retrouver lors des prochaines vacances de TOUSSAINT, avec un stage sur le thème du hip hop et du graff.

Les cours collectifs :



La saison s'est finalisée par un très beau spectacle réunissant 132 enfants ; durant 1h30 les enfants ont pu présenter leurs chorégraphies en zumba. Pour la section gym, des prouesses gymniques sur des rythmes très dynamiques, Des tableaux d'acroSPORT ont ponctué ce spectacle.

Les intervenantes sportives ont su proposer tout au long de l'année une progression qui a su mettre

en confiance les jeunes, avec enthousiasme et rigueur, donnant un résultat très positif et prometteur.

Une nouveauté pour la rentrée 2019/2020

le circuit training enfants, crosstraining depuis 5 ans, Léo anime du circuit training pour les adultes et avec ce succès grandissant, il semblait logique de proposer aux enfants de venir s'affronter en s'amusant sur le terrain des grands ! Porter, soulever, tirer,... le mercredi matin lors des mercredis des sports et le lundi de 17h à 18h.



Attention parents la relève est là !

Vous pouvez nous contacter **Sylvie**, directrice du centre sportif au **07 71 71 65 67** ou par email **equilibre74@hotmail.com**

<https://equilibre74.wixsite.com/equilibresportsante>



État Civil



Naissances

REVERDIN Isie,
DUFURNET Julia,
NABIALEK Amaury,
FUNCK THOMAZ Sibylle,
HUANG Tom,
VOTTERO Enola,
ROUBAUD Tessa,
PAVIE Mathis,
FIRMESSE Lison,
SALLAZ Charlie,
TRIPODI Arthur,
HUMBERT Loris,
YERLY Sasha,

née le 16 décembre 2018 à GENÈVE (CH)
née le 12 janvier 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
né le 25 janvier 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
née le 27 janvier 2019 à ANNEMASSE (74)
né le 28 février 2019 à Epagny METZ-TESSY
née le 18 mars 2019 à Epagny METZ-TESSY
née le 13 avril 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
né le 20 avril 2019 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)
née ; le 03 mai 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
née le 22 mai 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
né le 22 juin 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
né le 4 août 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
né le 23 août 2019 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)

342 Route de Chosal
76 Chemin des Prés Barrat
61 Route de Cruseilles
90 Route de Chatillon
497 Route de Malbuisson
142 Route de Jussy
450 Route de Malbuisson
110 Chemin de la Serre
151 Route de Saint Symphorien
190 Route de Jussy
510 Route de Mézier
217 chemin de Bûchine
650 Route de Malbuisson



Mariages

TRENADO SANZ Sheila & ANDRÉ Julien, le 13 avril 2019
NEKKÂA Patricia & MARTINEZ David, le 18 mai 2019
HEBERT Séverine & LARCHER Mickaël, le 31 mai 2019
POHONIAÏ OLEGUIVNA Mariia et STROZZA David, le 7 juin 2019
HAUTEVILLE Audrey & RUSSO LOURENÇO Bruno, le 13 juillet 2019
BELLAL Annyssa et CHAMARD Olivier, le 20 juillet 2019
KEISER Alexandre & COLAS Benjamin, le 10 août 2019



Décès

GIULIANO Concetta,
CHALLUT Christophe,
GERMAIN Fernand,
MENUZ Cécile,
MENUT André,
AYDIN Selahattin,
SALLAZ-DAMAZ Aimé,
SALLAZ-DAMAZ Didier,

le 27 janvier 2019 à CHALLES-LES-EAUX (Savoie)
le 12 février 2019 à COPPONEX (74)
le 13 février 2019 à CRUSEILLES (74)
le 08 avril 2019 à COPPONEX (74)
le 08 avril 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)
le 12 juillet 2019 à COPPONEX
le 14 août 2019 à ARGONAY (74)
le 03 septembre 2019 à EPAGNY METZ-TESSY (74)



A Aimé et Didier SALAZ-DAMAZ.

Nous tenons à évoquer une famille de Copponex qui traverse de douloureuses épreuves et l'assurer de notre empathie et de notre soutien.

Après le décès du papa Aimé dit « Aimé de Bajole » le 14 août, nous apprenons celui de son fils Didier, le 03 septembre.

Nous souhaitons leur rendre hommage, à Didier d'abord pour son courage face à la maladie.

Puis à Aimé pour son implication dans la commune au sein du conseil municipal pendant 24 ans, de 1965 à 1989. Il a occupé la fonction de 1^{er} adjoint de 1977 à 1983.



Infos pratiques

{ PACS }

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des pactes civil de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. La conclusion d'un PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 Novembre 2016 (article 48). Il est désormais possible d'enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant à la mairie du lieu de résidence commune.

Les enregistrements des Pacs demeurent également toujours possibles auprès des notaires.

Toutes les informations, pièces à fournir et cerfa imprimer sont à retrouver sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144> pour le Pacs.

{ Changement de prénom }

Près de 3 000 personnes changent de prénom chaque année en France. Toutefois il faut que le demandeur justifie d'un intérêt légitime pour le faire (article 60 du code Civil).

La procédure pour changer de prénom a récemment été simplifiée par la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle. Auparavant, il était nécessaire d'effectuer la demande auprès du juge aux affaires familiales pour pouvoir changer de prénom et le recours à un avocat était obligatoire.

La réforme a modifié cette procédure en confiant désormais les demandes à la mairie de résidence du demandeur ou à celle de son lieu de naissance, ce qui permet de changer de prénom plus rapidement et plus facilement.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885> pour le changement de prénom.

{ Conduite dès 15 ans }

Dorénavant, nos jeunes peuvent débiter l'apprentissage de la conduite dès 15 ans au lieu des 16 ans auparavant. Ainsi ils peuvent passer leur permis de conduire dès leur 17 ans et demi et conduire officiellement dès le jour de la majorité. Sur cette période allant de un à trois ans, ils devront ainsi parcourir 3 000 km, se rendre à trois rendez-vous pédagogiques dans leur auto-école et réussir l'examen du code bien sûr. L'accompagnateur, quant à lui, doit être titulaire du permis de conduire depuis au moins 5 ans. La conduite accompagnée, c'est augmenter sa chance de réussite à l'examen (74% contre 55% via la filière classique). C'est aussi réduire le coup du permis de conduire et diminuer ses risques d'accident !

{ Déchetterie de Cruseilles }

NOUVEAUX HORAIRES DEPUIS JUILLET 2019

Du 1^{er} avril au 31 octobre : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 13h30 à 18h30. Jeudi et samedi : non stop de 8h30 à 18h30. **Du 1^{er} novembre au 31 mars :** Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 13h30 à 18h00. Jeudi et samedi : non stop de 8h30 à 18h00. **Fermée les dimanches et les jours fériés.**

Infos pratiques

{ Élections municipales 2020 }

Les élections municipales sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- où est situé votre domicile,
- où vous résidez depuis au moins 6 mois,
- où vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation ou cotisations foncière des entreprises ou taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- où se situe depuis au moins 2 ans la société soumise aux impôts locaux et dont vous êtes le gérant (dirigeant) ou l'actionnaire majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans.

Les formalités d'inscription sur les listes électorales peuvent être remplies soit en vous rendant à la mairie où vous souhaitez vous inscrire, soit directement par Internet sur le site « **service-public.fr** »

Les pièces à fournir en mairie ou à scanner sur le site internet sont la pièce d'identité & un justificatif de domicile.

La date limite d'inscription est fixée au dernier jour du 2^e mois précédant l'élection, soit le 31 janvier 2020.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, telles que Copponex, les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement. Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin.

{ Bibliothèque }

La bibliothèque vous accueille :

- Le mardi de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 15h30 à 17h
- Le samedi de 14h à 15h30

{ Garderie périscolaire & centre aéré }

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 04 50 09 60 19.

{ Groupe scolaire }

34 passage de l'école
74350 Copponex
Tél. : 04 50 44 04 79
ce.0740201S@acgrenoble.fr
www.ac-grenoble.fr/ecole/74/copponex/

{ Pompiers }

Tél. : 18 / Tél. : 112

{ Gendarmerie }

Tél. : 17 ou 04 50 44 10 08
Fax. : 04 50 44 97 85

{ Relais itinérant d'Assistants Maternels }

A Copponex, les temps collectifs ont lieu dans la salle de l'accueil Périscolaire (face à l'école) tous les vendredis de 9h à 11h, hors périodes scolaires.

{ Agenda }

Fête du four à pain.

Organisée par l'association Culture et Loisirs le Dimanche 29 septembre 2019

Au programme : *Fabrication pain, pizzas, St-Genis, cidre - repas - animations - baptêmes en hélicoptère (selon la météo).*

«Un dimanche à la chasse.»

Accompagnez les chasseurs pour découvrir la nature autrement le dimanche 20 octobre 2019
Inscription gratuite au :
04 50 46 89 21 ou 06 36 45 55 98 ou
06 89 33 29 76.

Fête de la St-André.

Organisée par l'association Culture et Loisirs le Dimanche 1^{er} décembre 2019.

Au programme : *repas avec sketches et tombola.*

{ Nouveaux habitants }

Lorsque vous arrivez à Copponex, merci de vous présenter en mairie muni de votre livret de famille afin que nous puissions enregistrer votre famille notamment dans le cadre des prévisions des effectifs scolaires.

{ Recensement militaire }

Le recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire si vous êtes de nationalité Française, ou que vous venez de l'acquérir avant l'âge de 25 ans. Les jeunes doivent se présenter en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à la date où ils atteignent 16 ans.

Le recensement est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours officiels.